



CDG INFOS SEPTEMBRE 2022 #8

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

Le CDG86, à vos côtés

Mouvements du personnel

Madame **Jennifer Maertens** prend ses fonctions de conseillère en évolution professionnelle au Centre de gestion de la Vienne le 3 octobre 2022.



Les élections professionnelles auront lieu le 8 décembre 2022

Les prochaines élections des représentants du personnel dans les instances consultatives [Commissions administratives paritaires (CAP), Comité social territorial (CST) et Commission consultative paritaire (CCP)] auront lieu **le 8 décembre 2022**.

Pour choisir les représentants qui siégeront aux instances dont le secrétariat est assuré par le CDG86, il sera recouru au **vote électronique**.

Contact : electionpro@cdg86.fr

Le Mag RH de septembre 2022 est disponible sur notre site internet

Retrouvez l'actualité statutaire, la jurisprudence, la Foire aux Questions et le focus du mois sur **l'absence pour s'occuper d'un enfant malade - Panorama des solutions statutaires** dans cette publication mutualisée entre 11 centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine.



Découvrir le Mag RH de septembre 2022



COVID-19 : nouvelles dispositions

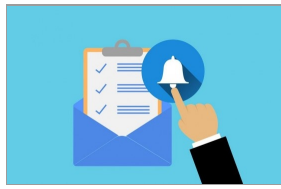
Retrouvez la foire aux questions de la DGCL disponible sur notre site internet.

Contacts : juridique@cdg86.fr ou prevention@cdg86.fr

En lire plus

Carrière Retraite

Retraite : l'échéance des validations de périodes approche



Vous avez reçu un courrier en date du 15 avril 2022 vous informant de l'état du ou des dossiers de demande(s) de validation(s) de périodes concernant vos anciens agents et/ou des agents rattachés à votre établissement. Vous avez jusqu'au 15 octobre 2022 pour procéder aux validations de périodes. Votre action évitera ainsi à la CNRACL de rejeter la demande de validation de périodes de l'agent au terme de ce délai.

Contact : retraites@cdg86.fr

En lire plus

Catégorie B : revalorisation de la carrière et de la rémunération des agents

Le décret n° 2022-1200 du 31 août 2022 modifie la structure de carrière de différents cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la Fonction Publique Territoriale en réduisant la durée de certains échelons et grades pour les 2ers grades (B1 et B2).

Le service Carrière Retraite du CDG86 enverra aux collectivités les arrêtés au mois d'octobre en même temps que les avancements d'échelons.

Contact : conseil-carriere@cdg86.fr



En lire plus



Harmonisation des dispositions applicables aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale

Pour tenir compte notamment des évolutions issues de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le décret n° 2022-1153 du 12 août 2022 actualise les dispositions générales applicables aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale.

Contact : conseil-carriere@cdg86.fr

En lire plus

Fonctionnaire stagiaire : des outils à votre disposition pour le classement à nomination

Lors de la nomination d'un fonctionnaire stagiaire, une reprise de ses services antérieurs est effectuée pour établir son classement à nomination. Pour ce faire, plusieurs outils sont à disposition :

- **Pour les agents en catégorie C** : l'outil de classement en format EXCEL (à transmettre sous ce même format) ;
- **Pour les agents en catégorie A et B** : le certificat administratif à compléter.

Ces documents sont à transmettre au CDG86 qui réalise le calcul de la reprise des services antérieurs, le classement à nomination et l'arrêté correspondant.

Contact : conseil-carriere@cdg86.fr



En lire plus

Prévention et Maintien dans l'emploi

Nouvelles fiches prévention



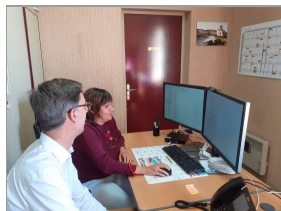
De nouvelles fiches prévention sont disponibles dans la boîte à outils sur notre site internet :

- **Fiche prévention - EPI** pour vous aider à choisir les équipements de protection individuelle
- **Fiche prévention - TMS** pour se protéger des troubles musculosquelettiques
- **Fiche prévention - La prévention** pour organiser la prévention dans les collectivités
- **Fiche prévention - Travail sur écran** pour aménager au mieux un poste de travail sur ordinateur

Contact : prevention@cdg86.fr

[Consulter les fiches](#)

Archivistes itinérants



L'archivage électronique en expérimentation

Depuis le mois de février 2022, le Service Archivistes itinérants travaille à la création de nouvelles prestations en matière d'archivage électronique.

Une expérimentation est en cours, notamment à Colombiers, qui s'est portée volontaire pour être commune pilote.

Un audit du serveur de la collectivité a été réalisé : analyse des arborescences, analyse des fichiers, détection des doublons, ...

Cet audit a conduit à formuler des préconisations et des propositions de prestations: **nouvelle arborescence pour faciliter le classement** et le **partage des informations, règle de nommage des fichiers et dossiers, suppression des doublons, identification des archives à conserver et à éliminer.**

Les agents de la mairie de Colombiers, très impliqués dans cette démarche, ont commencé à transférer et classer leurs fichiers vers une nouvelle arborescence, mise en place par l'archiviste du CDG86. L'expérimentation va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Contact : archiviste@cdg86.fr

Votre CDG, assembleur de solutions RH sur le territoire



Centre de Gestion de la fonction
publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -
Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2020 CDG86